



# Saint Germain Nuelles

Présentation de la réflexion sur  
les rythmes scolaires et  
les Temps d'Activités Péri-scolaires  
(TAP)

# INTRODUCTION

La présentation de ce soir est une étape dans le processus de réflexion à mener autour du devenir des rythmes scolaires et des TAP.

Suivront ensuite :

- un questionnaire vous sera distribué via les cahiers de vos enfants dès lundi , et est disponible sur le site de la mairie ainsi que la présentation de ce soir,
- une réunion avec le Comité de Pilotage le 30-01,
- un conseil d'écoles extraordinaire réunissant les deux écoles le 06-02.
- une décision finale prise en conseil municipal, date à venir.

*PS: ce soir c'est nous les bavards, enfin pendant la présentation. Donc si vous avez des questions à vos crayons, et en fin d'exposé à vous la parole...Merci de votre écoute.*



# EVOLUTION DU TEMPS SCOLAIRE DEPUIS 1900

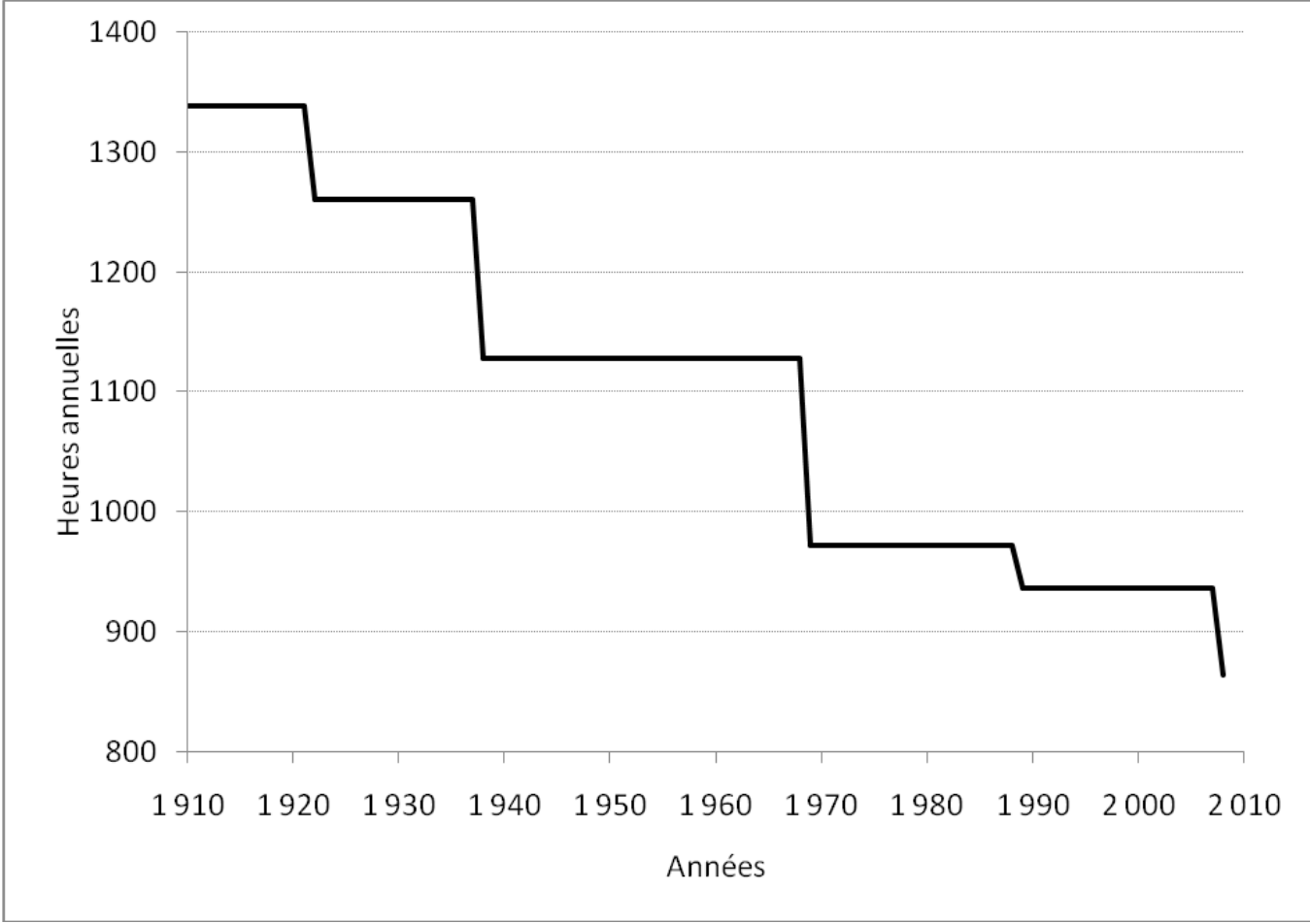
## Le temps annuel de l'école a beaucoup diminué depuis 1910 :

- 1338 heures de cours en 1910 ( en 223 jours de classe)
- 1080 heures de cours en 1969 ( en 180 jours de classe)
- **840 heures de cours en 2009 (en 140 jours de classe).**
- 840 heures de cours en 2016-2017 (en 162 jours de classe et en tenant compte des jours fériés).

## Pour Rappel :

- en 1969 : passage à 27h d'école /semaine
- en 1989 : passage à 26h d'école /semaine
- en 2009 : passage à 24h d'école /semaine

# Evolution du temps scolaire depuis 1900



# CONSTATS DEPUIS LA REFORME DE 2008 ( mise en place de la semaine de 4 jours)

Les élèves subissent des rythmes scolaires inadaptés à leur rythme biologique :

**Des ruptures du rythme veille-sommeil** plus fréquentes pour les enfants

**Un manque de disponibilité le lundi** depuis la suppression de la classe le samedi matin

**Des journées de travail plus longues** que celles de la plupart des autres élèves Européens.

**Le plus faible nombre de jours d'école** d'Europe ( 140 contre 187 en moyenne au sein de l'OCDE).

Une année scolaire concentrée sur **seulement 36 semaines.**

# CONTEXTE DE LA REFORME de 2013 :

La réforme de 2013 vise un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage grâce à :

**Un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour.**

**Une meilleure répartition des heures d'enseignement** sur la semaine ( 5 au lieu de 4).

Des séquences d'enseignement à des moments où **la concentration et l'attention** des élèves est la **plus grande**, notamment le matin pour les apprentissages fondamentaux.

**Favoriser un temps d'éveil** à la connaissance et à la culture ( susciter davantage leur curiosité) pour soutenir les apprentissages.

# SITUATION EN FRANCE ET AUTRES PAYS OCDE

	Jours par an	Jours par semaine	Heures par semaine	Semaines de vacances d'été + reste	Heures par an	Heures par jour
<b>France</b>	144	4	24	8 + 8	847	6
	180	4,5				5,3
<b>Allemagne</b>	188 à 208	5 ou 6	15 à 20	6 + 7	622	3 à 4
<b>Finlande</b>	190	5	19	10 ou 11 + 4	608	3,75 à 5
<b>Italie</b>	>200	5 ou 5,5	27 à 30	14+3 ou 12+5	891	6
<b>Espagne</b>	>175	5	25	11 + 4	875	5
<b>Royaume-Uni</b>	190	5	23	6 + 7	880	4,5
<b>Pays-Bas</b>	200	4,5	23	6 + 5	880 à 940	5,5

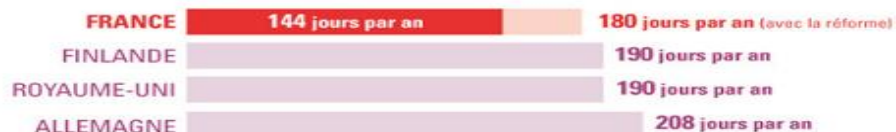




## UNE RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES QUI RAPPROCHE LA FRANCE DE SES VOISINS EUROPÉENS, DANS L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES

2012

### NOMBRE DE JOURS DE CLASSE SUR L'ANNÉE



### NOMBRE DE JOURS DE CLASSE PAR SEMAINE



### NOMBRE D'HEURES DE CLASSE PAR SEMAINE

**15 à 20**  
heures/semaine  
en fonction  
de l'âge

ALLEMAGNE

**19**  
heures/semaine  
augmentation  
progressive  
en fonction  
de l'âge des élèves

FINLANDE

**21 à 25**  
heures/semaine  
en fonction  
de l'âge

ROYAUME-UNI

**24**  
heures/semaine

FRANCE

# CONTEXTE DE LA REFORME

## A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

- **De mars 2013 à 2014: mise en place d'un Comité de Pilotage** (parents d'élèves, professeurs des écoles et ATSEM, élus et le maire), rencontres avec les élus, enseignants, parents d'élèves, associations et ATSEM. Un questionnaire a été diffusé dans les écoles.
  
- **En 2014 décisions prises pour la rentrée scolaire 2014-2015:**
  - choix horaires/jours des TAP
  - Les activités.
  - Les groupes
  - Le budget
  
- **Répercussions sur les rythmes scolaires:**
  - le mercredi matin cours de 8h30 à 11h30.
  - temps scolaire quotidien moins lourd pour les enfants.

# EVOLUTION DU RYTHME DES TAP

- Les TAP ont été instaurés au rythme de 4 fois  $\frac{3}{4}$  h.

Ce rythme convenait aux maternelles mais trop court pour mettre en place certaines activités.

- Décision de passer à deux fois 1h30 à la rentrée **2016-2017**.

## **Bilan des deux fois 1h30 globalement positif :**

- permet aux enfants d'avoir un temps de récréation
- pour les intervenants et les enfants plus facile de s'installer dans l'activité.
- a permis de mettre en place des activités hors les murs des écoles: VTT, salle du Colombier, EHPAD.....
- aussi de recruter plus facilement les intervenants.

Deux fois 1h30 n'apparait pas adapté aux petites maternelles.

-Donc école du Colombier rentrée 2016 tous petits peuvent dormir après 15h (heure de la fin de l'école).

-Ce service pourra être mis en place à l'école de Nuelles après les vacances de février.

## DISPOSITIF ACTUEL

- Rythmes scolaires: 4,5 jours d'école.
- TAP: 2 fois 1h30
  - Nombre d'intervenants: 2 personnes de la MJC, 7 agents communaux, 7 intervenants extérieurs
  - Taux de fréquentation (voir diapo 13 )
  - Aspects financiers: dépenses/recettes (diapo 14/15)

# FREQUENTATION

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<u>COLOMBIER</u>				
Nb d'enfants inscrits à l'école	184	178	173	178
Nb d'enfants inscrits aux TAP	140	138	149	145
pourcentage	76%	78%	<b><u>86%</u></b>	<b><u>81%</u></b>
<u>NUELLES</u>	-----	-----	-----	-----
Nb d'enfants inscrits à l'école	65	63	49	52
Nb d'enfants inscrits aux TAP	45	45	44	48
Pourcentage	69%	71%	<b><u>90%</u></b>	<b><u>92%</u></b>

# DEPENSES

<b>Coût intervenants</b>	<b>20 000€</b>
<b>Personnel communal</b>	<b>16 500€</b>
<b>MJC</b>	<b>11 000€</b>
<b>Budget fournitures</b>	<b>1 500€</b>
<b>TOTAL TAP</b>	<b>49 000€</b>
<b>Pour information: Garderies le mercredi</b>	<b>2 600 €</b>

# AIDES FINANCIERES

- La CAF verse une aide à la MJC qui est déduite de la somme versée par la mairie pour cette prestation. Cette aide est liée au nombre d'enfants fréquentant les TAP.
- Mais la suppression de certains contrats aidés va conduire à l'augmentation des coûts.
- L'Etat verse à la commune 50€ par enfant scolarisé :  
soit pour 2017-2018 : 11 500€ (230 enfants scolarisés)
- Pas d'informations sur le maintien ou non de cette aide pour l'avenir.

## EVOLUTION QUALITATIVE POUR:

- Les enfants: rythme régulier meilleure concentration en matinée. Eveil à la connaissance et à la culture.
- Les parents : 5 matinées d'école, garde facilitée sans surcoût pour les parents qui travaillent, 2 garderies. Possibilité de venir à 15h00 chercher les enfants les jours de TAP.
- Les enseignants (bénéfice des 5 matinées de travail).
- Pour nous: projet arrivé à maturité.



## Question posée par le gouvernement actuel: conserver les 9 demi journées ou revenir aux 4 jours

- Ce que l'on sait : aide en place pour 2017-2018,  
: on doit décider de ce que l'on fait pour 2018-2019
- Ce que l'on ne sait pas encore:  
: devenir des aides,  
: aboutissement du « plan mercredis » pour lesquels le gouvernement laisse entrevoir une aide.

### Échéance à mi février 2018

Déroulement de novembre à février:

- rencontres avec M Idelovici puis avec Mme Potok en novembre
- conseil privé: 4-12-2017
- rencontre avec le corps enseignant: 11-01
- soirée/débat avec les parents d'élèves: 19-01
- questionnaires aux parents: 22-01 (à rendre le 25-01)
- comité de pilotage: 30-01
- conseil d'école extraordinaire: 06-02
- conseil municipal pour prise de décision finale: 12-02

# BILAN DES RENCONTRES DE NOVEMBRE 2017

## avec Mme Potok et M Idelovici.

Constat de M Idélovici (délégué à l'évaluation à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, rencontré le 09-11-2017):

- réforme mise en place trop rapidement en 2013.
- l'esprit de la loi était aussi de redonner la main aux élus sur leur politique éducative.
- mais aussi d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs de la communauté éducative autour de projets communs en lien avec le projet des écoles.
- pas de modalité d'évaluation prévue.

Constat de Mme Potok (inspectrice de la circonscription rencontrée le 16-11-2017) :

- le point positif des nouveaux rythmes scolaires: les enfants ont une matinée d'école en plus et cette régularité permet davantage d'attention et de concentration .
- La fatigue dont beaucoup parlent est très subjective à évaluer. Elle rappelle qu'il faut considérer l'enfant dans sa globalité (sommeil, écrans, rythme de vie en dehors de l'école, alimentation, etc...). C'est un argument toujours avancé quelque soit le rythme scolaire en place.
- La régularité et la stabilité sont les meilleures choses qui puissent arriver aux enfants.

**Différentes options retenues**  
**en conseil municipal privé**  
**le 04 -12-2017**

## Option 1 : comme actuellement (gratuite):

- 4,5 jours avec TAP à 2 x 1h30
- 2 jours d'école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- 2 jours d'école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00 (TAP de 15h à 16h30)
- 1 matinée de 8h30 à 11h30 (garderies possibles comme actuellement )
- centre de loisirs mercredis après-midi,
- avec comme conséquences:
  - augmentation des coûts car baisse des contrats aidés.
  - risque d'interruption des Fonds d'Etat

# Variante de l'option 1, en cas de suppression de l'aide de l'état

Nous serions conduits à pratiquer les tarifs suivants:

## Tarifs par an et par enfant

Quotient Familial	1 jour TAP	2 jours TAP
Inférieur à 1100	5€	10€
Entre 1100 et 1350	30€	50€
Supérieur à 1350	50€	80€

## Option 2

- 4 jours sans TAP (pause méridienne inchangée)

-école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

-centre de loisirs le mercredi: nous sommes favorables à sa mise en place le mercredi en journée complète (arrangement à trouver avec les collègues de Bully).

## CONCLUSION

- Après une période de rodage nous disposons d'une organisation qui fonctionne correctement et offre une bonne diversité d'activités.
- **Un grand nombre d'enfants peut ainsi découvrir des activités de qualité.**
- **Ces temps tendent à respecter le rythme de l'enfant, la régularité qui le rassure et permettent de répondre au mieux à nos objectifs du PEDT (Projet Educatif de Territoire).**

Merci pour votre écoute

Place aux questions



Présentation du questionnaire  
qui sera distribué dans les cahiers  
de vos enfants dès lundi

Le diaporama et le questionnaire  
seront dès ce soir sur le site internet  
de la mairie